ARTICLE QUATRIÉME.

De la paye.

Sans entrer dans le détail des différentes payes, je dirai seulement que la paye doit être forte: il vaut mieux avoir un petit nombre de troupes bien entretenues & bien disciplinées, que d'en avoir beaucoup qui ne le soient pas: ce ne sont pas les grandes armées qui gagnent les batailles, ce sont les bonnes. L'économie ne peut être poussée qu'à un certain point; elle a ses bornes, après quoi elle dégénere en lésine. Si vous ne donnez pas des appointemens honnêtes aux officiers, vous n'aurez que des gens riches qui servent par libertinage, ou des misérables dont le courage est abbatu. Je fais peu de cas de la plûpart des premiers; parce qu'ils ne tiennent pas au mal-être, ni à la ri-